



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT

LE 5 NOVEMBRE 2012

Chers citoyens et chères citoyennes,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'ai, en ma qualité de mairesse, la responsabilité de vous faire rapport sur la situation financière de votre Ville avant l'adoption du prochain budget.

Durant mon exposé, j'aborderai les éléments suivants :

- Le rapport de l'auditeur indépendant et le rapport financier pour l'année 2011;
- Les résultats préliminaires de l'exercice en cours et le programme triennal des dépenses en immobilisation 2012-2013-2014 ;
- Le bilan des réalisations de l'année 2012;
- Les orientations concernant la préparation budgétaire 2013.

De plus, vous trouverez un tableau présentant la rémunération et les allocations de dépenses accordées aux élus. Vous pourrez également consulter au bureau du greffier la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis mon dernier exposé.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET LE RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2011

Le 7 mai dernier, le conseil municipal a accepté les états financiers de 2011 vérifiés et validés par la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche, comptables agréés.

Voici quelques faits saillants qui proviennent du rapport financier non consolidés de la Ville de Bromont pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice débutant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre 2011 s'élevaient à 21 059 720 \$.

L'exercice financier 2011 de la Ville de Bromont se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 1 882 011 \$. En tenant compte du surplus accumulé au début de l'exercice de 80 655 \$ et des affectations en cours d'exercice, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) au 31 décembre 2011 s'élève à 1 786 520 \$.

En 2011, la Ville a consacré 9 592 640 \$ dans des investissements en immobilisation.

Au 31 décembre 2011, l'endettement total net à long terme s'élève à 37 784 818 \$ en hausse de 2 995 002 \$ alors que la valeur nette de nos actifs à long terme s'établit à 84 317 161 \$ en hausse de 6 801 773 \$.

Le taux global de taxation pour la Ville de Bromont en 2011, représente 1,0713 \$ par cent dollars d'évaluation.

LES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'EXERCICE 2012 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2012-2013-2014

Au 30 septembre 2012, la valeur des permis de construction et d'améliorations s'établissait à 53 025 016 \$ comparativement à 59 408 344 \$ à la même date en 2011.

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses permet d'anticiper un excédent budgétaire de 1 145 000 \$ pour l'année 2012. Cet excédent anticipé provient principalement des revenus additionnels générés par les nouvelles constructions, de l'accroissement des droits sur mutations immobilières et d'une subvention relative à la collecte sélective et, d'autre part, par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice 2012

Le programme triennal d'immobilisation vise à prioriser les investissements à réaliser au niveau des équipements et des infrastructures municipales, dans le respect de la capacité de payer des citoyens.

Le programme triennal d'immobilisation prévoyait pour l'année 2012 des dépenses de 8 605 080 \$.

ADMINISTRATION	183 350 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	153 700 \$
TRAVAUX PUBLICS	3 318 500 \$
SERVICES TECHNIQUES	655 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	4 150 500 \$
LOISIRS	144 030 \$
TOTAL	8 605 080 \$

LE BILAN DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2012

L'année 2012 constitue un point tournant dans l'histoire de la Ville de Bromont. Après plus de deux ans de consultation auquel la population bromontoise a largement participé, le conseil de ville a adopté, le 24 septembre dernier, son plan de développement durable pour les 20 prochaines années. La vision auquel adhère les bromontois et bromontoises, propose que Bromont soit plus que jamais une ville au cœur de la nature, une ville pour tous, une communauté engagée et une communauté ouverte sur le monde.

Une campagne de sensibilisation et d'adhésion au plan a été lancée au début d'octobre afin que les citoyens, les entreprises et la ville deviennent des partenaires du plan. Grâce au site web bromont.com/pensetaville, tous peuvent contribuer à léguer à nos enfants une ville plus prospère, plus verte et plus attrayante.

Plusieurs autres réalisations ont marqué l'année 2012, notons :

- ✓ L'acquisition avec nos municipalités partenaires, Brigham et Saint-Alphonse, d'équipements de sauvetage au Service des incendies;
- ✓ La mise en place du programme de gestion des eaux de surface et de mise à niveau des ponceaux et fossés;
- ✓ Le remplacement d'infrastructure de conduites d'aqueduc pour près de 1 500 000 \$;
- ✓ La réhabilitation de chemins de gravier pour une somme de près de 700 000 \$;
- ✓ La réfection des rues pavées pour une somme approximative de 1 200 000 \$, dont la réfection du chemin Saxby pour près de 200 000 \$;
- ✓ La première phase d'aménagement d'une bande cyclo-pédestre sur le boulevard de l'Aéroport dans le Parc Scientifique visant à relier les noyaux villageois de Shefford et Adamsville;
- ✓ La réalisation de deux grands rassemblements, la fête familiale et la fête citoyenne, auxquelles mille cinq cents personnes ont participé;
- ✓ L'appui de la Ville pour la mise en candidature de Bromont, pour l'obtention des jeux équestres mondiaux 2018.

LES ORIENTATIONS CONCERNANT LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE 2013

Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique annuelle et avec comme cadre de référence le plan de développement durable, les élus ont identifié en septembre dernier les orientations devant guider la préparation du budget pour l'année 2013. Durant les mois d'octobre et de novembre, le directeur général et son personnel cadre, de concert avec les conseillers attirés aux divers dossiers, préparent les propositions budgétaires couvrant les opérations et les immobilisations pour 2013. À la mi-novembre, une session de travail de deux jours regroupant les élus et les directeurs de service permettra d'analyser les propositions, faire des choix et finaliser le budget qui sera adopté le 10 décembre 2012, lors de l'assemblée extraordinaire à laquelle vous, les citoyens, êtes invités en grand nombre.

Lors de cette assemblée, les élus adopteront le règlement fixant les taux de taxe et les tarifications pour l'année 2013.

Le soir même de l'adoption du budget, ce dernier pourra être consulté sur le site Internet de la Ville au www.bromont.com. Le Voici Bromont « Spécial budget 2013 » sera distribué par la suite.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus que la Ville a conclus depuis le dernier rapport de la mairesse sur la situation financière. De plus, je dois également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du greffier de la Ville de Bromont.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Comme l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux le prévoit, je dois vous informer des sommes versées à vos représentants.

En vertu du règlement numéro 913-01-2007

	SALAIRE	ALLOCATION DE DÉPENSES
MAIRESSE	36 460 \$	14 951 \$
CONSEILLERS	11 425 \$	5 712 \$

De plus, la mairesse reçoit, à titre de représentante de la Ville de Bromont au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi et à titre de présidente du CLD, une rémunération annuelle de 9 156 \$.

Je tiens à souligner l'engagement des élus, du personnel de direction et des employés dans la bonne gestion de notre ville. Je remercie également les nombreux citoyens et citoyennes, de même que les organismes locaux, pour leur précieuse collaboration dans les divers comités qui contribuent au succès de la Ville de Bromont, et particulièrement, les citoyens qui ont œuvré bénévolement au sein du comité de développement durable durant plus de deux ans : Denis Beauchamp, Alan Bellavance, Christian Blanchette, Joshua Bleser, Marc Breton, Isabelle Charest, Charles Désourdy, Francis Dorion, Isabelle Doucet, Pierre Lizotte, François Tellier, Pierre Vinet.

Pauline Quinlan
Mairesse